

## Conseil d'établissement de l'école secondaire de Donnacona

Local Arc-en-ciel

Le 28 janvier 2026, à 18h30

### Procès-verbal

1. **Accueil et mot de bienvenue**
2. **Prise des présences et vérification du quorum**

|  |  |
|--|--|
| Étaient présents :                         |  |
| <b>Représentants des parents et élèves</b> | <b>Représentants de l'école</b>          |
| Mme Audrey Walsh (présidente)              | M. Jean-François Garneau (directeur)     |
| M. David Lessard (vice-président)          | M. Steeve Brière (directeur adjoint)     |
| Mme Rachel Langlois                        | M. Yannick Arsenault-Gagnon (enseignant) |
| Mme Marie-Claude Hénault                   | M. Réjean Martel (enseignant)            |
| M. Jose Calderon                           | Mme Suzanne Racine (enseignante)         |
| Mme Caroline Couture                       | Mme Christine Audet (enseignante)        |
| Mme Édith Trudel                           | Mme Geneviève Blouin (professionnel)     |
| Justine Tessier (élève)                    | Mme Danielle-Christine Houde (TES)       |
| Loïc Beaudin-D'Anjou (élève)               | Marilyn Bernard (directrice adjointe)    |
| <b>Était absent :</b>                      | <b>Était absente :</b>                   |
| Satine Pelletier (élève)                   |  |
|  |  |

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Proposé par Marie-Claude Hénault*

*Approuvé par David Lessard*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 22-25/26**

4. **Lecture et adoption du procès-verbal du 17 décembre 2025**

*Proposé par Christine Audet*

*Approuvé par Rachel Langlois*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 23-25/26**

Suivis au procès-verbal du 17 décembre 2025 :

Point 4, page 2 : Le plan a été suivi à la lettre. La rencontre post examens n'a finalement pas été faite puisque madame Valérie (enseignante) a rencontré les différents intervenants impliqués dans les gels d'horaire et a remis tous les documents des rôles et responsabilités à

jour. Les documents ont aussi été présentés et approuvés par le CCS.

Les membres du CCS ont partagé un message aux membres du personnel en lien avec l'importance de s'assurer de bien compléter le formulaire pour une demande de sortie ou d'activité. Ainsi, les demandes incomplètes ne seront pas considérées pour une approbation.

De plus, il a été précisé que l'ajout de quatre ou cinq buvettes sera défrayé par le CSS. Elles seront installées sous peu.

Le point 6 : une approbation concernant le remplacement ou l'aménagement du service d'orthopédagogie est en discussion.

Le point 12 : la règle du vouvoiement a été mise en place au retour du congé des Fêtes (des messages ont été faits aux élèves et aux parents).

## 5. Interventions du public

Aucun public

## 6. Rapport des membres :

- Représentants des élèves : plusieurs rencontres sportives entre le personnel et les élèves ont eu lieu avant Noël. Nous avons encore une fois recueilli des denrées alimentaires pour aider des familles qui sont dans le besoin. La sortie hivernale aura lieu puisque nous avons atteint un taux de participation de 61% et une discussion très intéressante sur les activités offertes a eu lieu avec les élèves. Ces derniers nous ont proposé d'augmenter la variété des activités offertes lors de ces journées spéciales. Le concours de dessin de la semaine de prévention du suicide a été lancé.
- Enseignants : Les détails du gel d'horaire ont été envoyés aux membres du personnel. Les enseignants semblent satisfaits puisque tous les délais prévus ont été respectés. Les élèves ont demandé s'il est possible de faire un horaire moins condensé lorsque les évaluations sont de plus longue durée. La direction nommait qu'un travail sera fait en ce sens pour les prochains gels d'horaire. Toutefois, nous avons une obligation de nous assurer d'offrir des services éducatifs sur les 180 jours de classe. Au CCS, le téléphone cellulaire est revenu sur le sujet. Il a été demandé de refaire un message de rappel au télévoix pour les élèves et d'envoyer un courriel aux parents.
- Soutien : aucune intervention
- Professionnels : Geneviève nomme que les conseillers en orientation sont très occupés, car ils ont un grand nombre de rencontres avec les élèves.

- Comité de parents : Monsieur Lessard nomme qu'il ne faut pas oublier de revoir le document sur les critères de sélection des directions.

## 7. Demandes pour les sorties et activités

Les parents demandent comment les élèves seront sélectionnés pour la troisième édition du Colloque jeunesse sur la santé mentale. Mme Blouin confirme que la sortie a été proposée à tous les élèves qui pouvaient confirmer leur intérêt. Mme Houde nomme que la TAPJ a choisi de remettre un montant de 1 000 \$ pour que cette activité puisse avoir lieu.

Monsieur Lessard nous partage que seulement 45 élèves pourront participer à la sortie de volleyball à l'Université Laval qui est organisée par le RSEQ, car il n'y avait plus de billets disponibles. Ainsi, nous avons décidé d'offrir la possibilité aux autres élèves d'aller assister à un autre programme double du Rouge et or et l'école assumera les frais du transport et du billet d'entrée.

*Proposé par Yannick Arsenault-Gagnon*

*Approuvé par Geneviève Blouin*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 24-25/26**

## 8. Plan de lutte 2025-2026

Mme Bernard nomme que les modifications ont été réalisées avec le comité et avec les recommandations du conseil d'établissement et de Mme Blouin (TS). Le document sera transféré au CSS et au Ministère de l'Éducation par la suite.

Recommandations : à la suite de la lecture des recommandations faites par les membres, nous avons regardé les changements et questionnements. Les résultats utilisés proviennent du sondage COMPASS de mars 2025. La période utilisée était d'août 2025 à novembre 2025.

Nous nous questionnons afin de savoir quelle est la meilleure façon de diffuser l'information des activités concernant le plan de lutte (ex : page Facebook de l'école). Les élèves suggéraient qu'un compte Instagram ESDO serait peut-être une bonne possibilité. Les membres du CÉ ont proposé de tenir un calendrier mensuel des activités de ce comité. Des supports visuels (balado, reels...) seraient une bonne façon de rendre la diffusion plus agréable pour les élèves.

Nous avons aussi parlé de la possibilité d'associer des élèves bienveillants qui pourraient accompagner des jeunes issus de nationalité différente, mais aussi nos élèves des différentes classes régionales, afin de les aider à bien intégrer l'école. Il a aussi été précisé qu'il serait préférable d'utiliser le terme communauté ethnique au lieu d'ethnie dans le document.

Enfin, il serait pertinent de préciser le niveau scolaire, dont chaque direction est responsable, dans le document du plan de lutte.

Mme Bernard a présenté le document synthèse utilisé.

*Proposé par Caroline Couture*

*Approuvé par Réjean Martel*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 25-25/26**

## **9. Programme institutionnel 2026-2027**

La direction explique le fonctionnement de la démarche décisionnelle pour le Programme institutionnel 2026-2027. À la suite du vote du comité, nous avons présenté les différentes propositions à l'ensemble des enseignants qui ont pu en discuter pour ensuite voter pour chacune d'elles le 5 janvier dernier. Étant donné que deux propositions, qui avaient été votées positivement par le comité, ont été votées négativement par une majorité d'enseignants, nous avons décidé de les retirer du programme institutionnel 2026-2027. Ainsi, le programme institutionnel, avec les différents changements proposés, est présenté aux membres du conseil d'établissement pour approbation.

Toutefois, nous avons aussi demandé aux enseignants de voter sur le programme complet et environ une trentaine d'enseignants se sont prononcés. Nous pourrions donc donner un peu plus de temps aux enseignants pour compléter leur vote afin d'obtenir une meilleure idée de la position de l'équipe. Ainsi, nous pourrions approuver le programme, ce soir, sous condition du résultat obtenu par le vote des enseignants. Enfin, monsieur Réjean a partagé que les modifications pouvaient changer certaines tâches d'enseignants d'où l'importance du vote individuel.

La direction a confirmé qu'il y aurait une discussion avec les enseignants concernant l'attente d'une moyenne générale de 80% au lieu de 75% pour les élèves du programme LCM à la suite des discussions tenues au conseil d'établissement.

*Proposé par Suzanne Racine*

*Approuvé par Yannick Arsenault-Gagnon*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 26-25/26**

La proposition de prolonger la soirée a été demandée.

*Proposé par Danielle-Christine Houde*

*Approuvé par Marie-Claude Hénault*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 27-25/26**

## **10. Semaine des enseignants**

Le CÉ a accepté la demande de la direction d'utiliser un montant de 300 \$, comme nous l'avons fait au cours des dernières années, pour offrir des petites attentions pour la semaine des enseignants.

## **11. Points d'information direction**

Le voyage de ski a été très apprécié des élèves qui ont été exemplaires. Le voyage au Costa-Rica a un été un franc succès, les élèves ont été exemplaires et plusieurs se sont démarqués personnellement. Plusieurs activités de Noël se sont déroulées durant la dernière semaine de classe et les élèves ont bien participé. Les sorties de ski ont débuté le vendredi soir et la participation est excellente.

## **12. Courriel CSS – Accès pour les personnes à mobilité réduite**

Les membres du conseil d'établissement ont approuvé la lettre à envoyer au CSS en lien avec l'accessibilité au département d'éducation physique.

## **13. Correspondance du CÉ**

Aucune correspondance

## **14. Comité EHDAA**

Le point est reporté à notre prochaine rencontre.

## **15. Affaires diverses**

- Un courriel de remerciements a été partagé à l'équipe culinaire en lien avec le souper de Noël qui a été préparé pour les membres du conseil d'établissement.
- Groupe sport évaluation : Un retour a été fait par la direction concernant les modalités de sélection.
- Voyages aux États-Unis : la question a été posée à la directrice générale et nous

sommes en attente du suivi.

- Plan de révision (examens) : ce point a été reporté à notre prochaine rencontre.

## **16. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est faite à 21h35.

*Proposé par Jose Calderon*

*Approuvé par David Lessard*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 28-25/26**